

Etude prospective Adour 2050

Réunion publique de lancement de la démarche

15 juin 2016

Synthèse des débats

La réunion publique de lancement de la prospective Adour 2050 s'est tenue le 15 juin 2016 de 16h à 18h à Serres-Castet (théâtre Alexis Peyret).

Présidée par **Paul Carrère**, Président de l'Institution Adour porteur de la prospective Adour 2050, cette réunion publique a permis de **présenter l'ensemble de la démarche** aux élus et acteurs du territoire (une centaine de personnes présentes) dont la mobilisation sera essentielle à sa réussite.

Cette démarche apportera des **éléments de langage et de réflexion globale** aux élus et acteurs des territoires sur la gestion de l'eau et son articulation avec l'aménagement du territoire, permettant en particulier d'anticiper et de répondre au changement climatique et d'une manière plus générale aux changements globaux.

L'ensemble des documents se rapportant à cette réunion publique (agenda de réunion, liste des participants, diaporamas de présentation, questionnaire d'évaluation pour les participants) sont disponibles sur le site internet Adour 2050 :

<http://www.institution-adour.fr/index.php/adour-2050.html>

Les échanges avec les participants ont abordés les points suivants :

- Le **territoire pris en compte dans la démarche** comprend le bassin de l'Adour et les côtières basques – ces derniers étant analysés dans leur dimension température / pluviométrie / hydrologie / milieux aquatiques et non pas dans les autres dimensions liés au changement climatique comme la montée du niveau de la mer et leurs impacts sur le trait de côte qui sont des thématiques abordées dans le cadre d'initiatives menées en parallèle (avec lesquelles des synergies devront être établies).
- Le processus d'implication et la **mobilisation d'acteurs et d'élus** représentant une diversité d'intérêts et d'opinions sont essentiels à la réussite d'Adour 2050 ! Il sera important de veiller « à ce qu'il ne manque personne » et d'assurer que chacun soit écouté et positionné dans son rôle / fonction et enjeux, ceci étant l'objet du travail d'animation et de facilitation du prestataire apportant un appui à l'Institution Adour 2050 dans cette démarche. Pour assurer la mobilisation du plus grand nombre, chaque personne présente devra jouer le rôle de courroie de transmission vers ses propres réseaux. Des questionnaires distribués aux participants (à remplir en fin de réunion ou suite à la réunion) permettront d'identifier les

intérêts de chacun à participer et de quelle manière – et ainsi d’associer les personnes intéressées au mieux dans la démarche.

- Adour 2050 devra **apporter des réponses concrètes et de l’opérationnalité** – pour que la démarche serve effectivement à « changer » d’une manière concrète les habitudes et manières de faire de chacun. La prospective est en ce sens un temps de lecture et de (re)positionnement des jeux d’acteurs pour aborder les adaptations nécessaires au changement climatique.
- Pour assurer l’adhésion à la démarche, il est important de **bien caler le point de départ** (c’est-à-dire : situation actuelle et évolution future tendancielle) et de ne pas aller trop vite vers les réflexions sur des scénarios futurs alternatifs. Il faut ainsi partir d’un état actuel des forces en présence en y adjoignant les enjeux majeurs aujourd’hui repérés (travail sur les politiques en cours : SAGE, SCOT, ...).
 - Le travail mené permettra de présenter comme donnée d’entrée aux réflexions et travaux **l’impact du changement climatique sur les ressources en eau et les milieux aquatiques**. Ceci permettra de préciser très tôt dans la démarche l’importance de l’écart entre la situation actuelle (qui connaît déjà des conflits, adaptations en cours et enjeux autour de la gestion de la ressource en eau) et la situation future avec une réelle prise en compte d’un changement climatique subi ou anticipé ;
 - Le **scénario tendanciel** (c’est-à-dire ce qui se passerait si on continuait à agir comme aujourd’hui), ainsi que ses impacts (sur l’eau, socio-économiques) sera développé et présenté (réunion publique) avant que ne démarre le travail sur les scénarios alternatifs. L’élaboration du scénario tendanciel demande de bien comprendre la dynamique présente (y compris dans la façon dont est pensé aujourd’hui le futur à travers les programmes en cours ou projetés), mais surtout de comprendre et d’explicitier les évolutions passées (rétrospective), d’où l’on vient et quels principes ont fondé notre situation d’aujourd’hui pour envisager les changements nécessaires à moyen et long termes-
- Il est important que les **enseignements issus de l’exercice Garonne 2050** portée par l’Agence de l’Eau Adour-Garonne soient pleinement pris en compte pour assurer qu’Adour 2050 « soit réussie » ! Trois enseignements clés ont en particulier été pris en compte :
 - L’importance du **portage politique** de la démarche de prospective par les élus du territoire concerné. Alors que Garonne 2050 était porté par l’agence de l’eau Adour-Garonne, Adour 2050 est porté par le territoire : l’Institution Adour accompagnée par un comité de pilotage d’élus qui assurera l’intérêt et la pérennité du processus, ainsi que l’utilisation ultérieure des résultats à des fins opérationnelles. La concertation et la communication sont donc au cœur du processus de mobilisation et d’implication des acteurs du territoire, lesquels vont être les acteurs des scénarios de prospective ;

- **Analyser l'impact du changement climatique sur les ressources en eau dès le début de la démarche comme « donné d'entrée » de l'exercice de prospective**, ces données d'entrées étant prises en compte dans la définition de futurs possibles d'activités économiques et de l'aménagement du territoire ;
 - **Impliquer les réflexions économiques** dans les changements de pratiques (par exemple : quel est le coût de l'inaction ? Et pour qui ?). Un travail spécifique devant être mené pour estimer les implications (positives et négatives) socio-économiques des scénarios (tendanciel, admissibles et souhaitable) élaborés dans le cadre d'Adour 2050.
- L'élaboration d'hypothèses d'évolution future pour différentes variables mobilisera différentes **données et connaissances** disponibles sur le territoire. Les données de l'Observatoire de l'Eau seront ainsi mobilisées, complétées par des données (en particulier socio-économiques) disponibles auprès de chacun (services statistiques, collectivités, organisations et conseil professionnel, etc.) permettant de caractériser les activités et usages de l'eau, leurs pratiques et la mise en œuvre des politiques sectorielles, environnementales et d'aménagement du territoire. Des fiches résumant ces informations seront élaborées pour des variables clés affectant la gestion de l'eau dans le territoire.
 - Pour assurer le **lien avec le monde de la recherche**, l'Institution Adour a mis en place un **conseil scientifique** (4 chercheurs) dont le rôle sera en particulier d'accompagner la démarche pour assurer sa rigueur et robustesse.
 - **Les évolutions institutionnelles telles la SOCLE** (Stratégie d'Organisation des Compétences Locales de l'Eau – échéance à fin 2017) seront parties prenantes de la structuration des scénarios (gouvernance des acteurs et organisation des compétences Loi NOTRE, GEMAPI, ...). il sera nécessaire d'assurer une articulation effective avec l'exercice Adour 2050.

Les prochaines échéances ?

- La **prochaine réunion publique** permettant de présenter le scénario tendanciel et ses impacts (eau et socio-économie) est prévue pour **décembre 2016 !**
- Elle sera précédée par des **ateliers de travail thématiques** associant élus et acteurs du territoire à **l'automne 2016**. Ces ateliers permettront de co-construire les variables, les hypothèses (tendancielles et alternatives) et les micro-scénarios (combinaisons cohérentes d'hypothèses entre variables).